**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 NOVEMBRE 2018**

L’an deux mille dix-huit, le treize septembre, à 19 h 00, le Conseil Municipal de VOLLORE-VILLE, s’est réuni, en mairie, sous la présidence de M. Pierre ROZE, Maire, dûment convoqué le 30 octobre 2018.

PRESENTS : ROZE Pierre, GOUILLOUX Nadine, MEURRE Norbert, BOREL Anne Marie, PICCA Gabriel, CHEVALERIAS Sylvie, DIONNET Serge, GOUSSEF Françoise, JAREK Geneviève, TERRAT Catherine

ABSENTS**:** PELLAT FINET Hélène, EYDIEUX Véronique, VORILHON Patrick

PROCURATIONS**:** EYDIEUX Véronique à CHEVALERIAS Sylvie

SECRETAIRE DE SEANCE : Gabriel PICCA

Approbation du précédent compte rendu de séance du 13 septembre 2018 à l’unanimité

**FINANCES – BUDGET**

*Voir documents joints :*

*Point sur la réalisation budgétaire*

Ligne de trésorerie 300 k€ remboursée.

Dépassement du budget fêtes & cérémonies : les Automnales 3170 € + Repas. Ce dépassement s’explique par le remplacement en dernière minute de la troupe de théâtre.

Objectif budgétaire tenu mais attente des subventions pour la trésorerie.

Pas de retard de paiement

*Etudes des besoins de financement : Emprunt sur investissements*

Prévoir une réunion pour consolider les besoins de financement => vendredi 9 novembre 9h30

*Indemnité du comptable du Trésor (indemnité de conseil)*

Monsieur le Maire précise que Monsieur Laurent MASSON remplace M. Mayeul TOULEMEONT depuis le 1er mai et qu’il peut prétendre à l’indemnité.

Le Conseil décide d’attribuer à M. L. MASSON l’indemnité de conseil au taux maximum durant toute la durée du mandat du Maire et jusqu’au départ de M. MASSON.

Monsieur le Maire informe le Conseil qu’une réunion d’information s’est tenue avec la direction générale des finances et les 10 communes de CCPC.

Il en ressort les points suivants :

* Trésorerie de Courpière : seul le compte et le RIB subsistent mais les services à la population ont disparu.
* Demande d’une maison des services publics : CAF, PMI, Services sociaux, CD Route + permanence Elu. Bâtiment compétence TDM. Pas de financement de

1 / 6

fonctionnement par la DGFIP mais financement de l’investissement à 80% => compétence TDM

* Formation fin janvier début février : ensemble de la démarche de la trésorerie et de la dématérialisation
* Régie : demande de suppression du liquide / plus de chèque

Indemnité de conseil : refus de la payer car la Commune est autonome pour l’élaboration du budget.

*DECISIONS MODIFICATIVES : BUDGET COMMUNAL et BUDGET SERVICE EAUX*

Suite aux états de créances établis par la Trésorerie de Courpière concernant

\*M. MONDIERE FEDIT Alain (ex Boulangerie) loyers et eau pour 8792.11 € suite au jugement de clôture d’insuffisance d’actif

\*M. GUETTE Didier : eau 357.49 € suivant le certificat d’irrécouvrabilité.

De ce fait , il est nécessaire d’admettre ses créances au titre des créances éteintes et de procéder au virements de crédits suivants

Budget Général Art 6542 - Créances éteintes + 8400.00 €

Art 6541 - Créances admission en non valeur - 8400.00 €

Budget Eau Art 6542 - Créances éteintes + 1000.00 €

Art 61528 - Entretien et réparations autres biens

immobiliers - 1000.00 €

Adoption à l’unanimité

**C.C.T.D.M.**

*Modification des statuts :*

Organigramme validé

Avant : cumul des statuts des 4 anciennes EPCI

Maintenant : périmètre de compétence défini : obligatoire & optionnelle

Le projet présenté des statuts est approuvé et M. le Maire est autorisé à signer tous documents relatifs à cette décision

Adoption à l’unanimité

*Dé-transfert école*

Les batiments écoles vont revenir en gestion à l’échelle communale.

Ce transfert s’accompagne d’une allocation de 13 000 k€ de TDM vers la commune

*Report du transfert obligatoire de la compétence « eau » et de la compétence « assainissement » à la CCTDM au 01/01/2026*

L’ensemble du conseil s’oppose au transfert de ces compétences en 2019 et après délibération vote favorablement à un report en 2026

Adoption à l’unanimité

2 **/** 6

**CENTRE DE GESTION**

Proposition de participation pour le contrat groupe d’assurance des risques statutaires donnant mandat au C.D.G. de procéder à la négociation d’un contrat

Lettre d’engagement dans une démarche de prévention des risques professionnels

**BOULANGERIE**

*Devis EURL DONDON : douche 3 592.00 € HT (4 310.40 € TTC)*

Le conseil décide d’attendre un 2eme devis.

*Problème d’égouts*

Il est demandé une  nouvelle intervention de DUBOST ASST avec passage de caméra

**AMENAGEMENT TERRAINS**

*Point Terrain de pétanque :*

Proposition Mme CHASSONNERIE Isabelle

versement 30 % TTC sur 2018 pour maintien du tarif (9043.80 €) et le solde sur 2019

Adoption à l’unanimité

*Cimetière : point sur l’entretien*

Accessibilité à maintenir avec le petit tracteur // éviter les fleurs devant les tombes.

Enrobé à chaud au niveau de l’ancien cimetière car cela se ravine avec les eaux de pluie.

Ossuaire : prévoir un budget

*Autres terrains - Terrain à La Gardelle – Mme DE REMACLE*

Le dossier est bloqué chez le Notaire

**LA POSTE**

*Point sur le dossier Adressage – numérotation : Devis*

Commande sur 2018 et dépense sur 2019.

**DETR 2019 / FIC - VOIRIE**

*Présentation du projet voirie 2019 concernant YMONET , BARBAT jusqu’à Laire,, FONTCUBERTE et MASPATIER*

Le coût total est estimé à 100 K€ H.T. avec un financement DETR de 30 % (valable pour deux années ) et FIC de 25 %

Après en avoir délibéré , l’ensemble du Conseil Municipal vote favorablement une présentation du dossier DETR (avant le 15/12) celui du FIC le sera à partir de Mars 2019 lorsque les modalités seront connues

Adoption à l’unanimité 3 / 6

**VOIRIE :**

Bornage : La Chabadie – affaire FOUGERE

Marquage au sol Parking Place Eglise réalisé

**LOGEMENT COMMUNAL PLACE DE LA CONCHE EX POSTE**

Mise en location. (devis attendus pour la salle de bains)

**EAU**

Point facturation eau : factures au Trésor Public

Fuites diverses : Le Bouchet Mme Delacour

Réducteurs de pression Le Poyet Haut + 2eme stock

**AEP**

*Point sur le chantier n°1 Chossière au Camping : mise en service effectuée*

Marché 63 k€

Situation 38k€

**TERRAINS PERIMETRES DE PROTECTION IMMEDIAT**

Mme ESPIRAT : vente réalisée = 130.50 € (rappel 0.30 € / m2)

M. le Maire doit voir avec le notaire pour la négociation des frais

M. MERCIER

M. CLEMENT

Succession famille PLANAT

**ASSAINISSEMENT**

*LE MAS – LE BOUCHET : Projet EGIS EAU (août 2018)*

Lancer le DCE d’abord

AO pour le mois de Mars

Travaux pour été 2019

Adoption à l’unanimité

4 / 6

**TERRAINS**

EPF-SMAF Achat terrain Rongeron

prévision signature acte le 15 novembre chez Me LABIDOIRE = 6503.60 €

(frais divers dont notaire)

Revente (terrain la Nugérade) SCI DU RONGERON

Prévision achats chez Me LEMAITRE

Acquisition du terrain du Biel – famille AUBERT- pour 1000.00 €

Acquisition des biens MARECHAL – MONTEILLET pour 8000.00 €

M. le Marie rappelle le projet d’acquisitions en réserve foncière des parcelles situées aux Plaines, classées en zone 1AU et 2AU au PLU. Pour les rendre constructibles il faut confier à l’Epf SMAF l’acquisition des dites parcelles. Il rappelle les parcelles à acquérir à savoir : ZH 115 – 128 – 130 – 421 – 111 – 114 – 336 – 112 et 113.

Le conseil à l’unanimité s’engage à assurer une surveillance des biens, prévenir l’Epf SMAF en cas de dégradations, à ne pas louer, à faire face financièrement, prévoir le remboursement des annuités, des frais, …. . M. le Maire est autorisé à signer tous les documents à intervenir pour l’application de cette décision.

**TRAVAUX - DOSSIERS EN COURS *:***

EGLISE

Sacristie

Subventions / Trésorerie

Tableaux St Maurice remis en place

les 2 tableaux de David et Goliath : conditionnés

Intérieur (Reprise Electricité Chauffage Lustrerie)

CAMPING DE MONTBARTOUX

Garantie piscine – pompe HS : réclamation LEDUC

Dégâts clôture : réclamation LEDUC

Courrier LEDUC 🡪 non règlement des loyers en attente de travaux …

CAMPING GRUN DE CHIGNORE

Compte rendu Commission Appels d’Offres du 30/10/2018

Devis Ch. TAILLANDIER

5 / 6

Le conseil décide de suivre l’avis de la commission et d’attribuer le marché à la Sté Taillandier pour 85 000 € HT

Adoption l’unanimité

ADAP

Réalisation : reprise de l’agenda

Espace Chignore

Mairie

ARCHIVES

Aménagement – Archivage : reste pose du garde corps

ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX 63

Proposition délibération pour une réduction des frais de carburants pour les habitants de la commune

Adoption à l’unanimité

Séance levée à 22h35

6 / 6